



## Faits & chiffres:

### Dates d'exécution:

décembre 2019  
à décembre 2020

### Durée des travaux:

**13** mois

### Montant global:

CHF **2'830'000.-** HT

### Effectif moyen:

**20** pers.

### Surface totale:

**8'100** m<sup>2</sup>

### Acier d'armatures:

**650** t

### Béton:

**4'870** m<sup>3</sup>

Éléments préfabriqués: escaliers et piliers

Matériel: 1 grue à tour

## UNIMED

Situation: Avenue du Tir-Fédéral 56, 1024 Ecublens (VD)

### Type de marché:

Privé, maçonnerie, béton armé

### Caractéristique:

INDUNI s'est vu confier la réalisation des travaux de gros œuvre de ce nouveau bâtiment d'activités et administratif de la société UNIMED SA active dans le secteur biomédical.



## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

Petrusso AG  
Sinsersstarsse 120  
6330 Cham  
CRETIGNY Yann - 079 540 29 90

### Exécution

INDUNI & Cie SA  
Rue des Alpes 2  
1023 CRISSIER

### Conducteur de travaux

CRESPO Benoît - 079 347 14 67

### Contremaîtres

MOREL Sébastien - 079 436 66 01

### Architectes

CCHE Architecture SA  
Rue du Grand-Pré 2B  
1007 Lausanne  
CAVIN Alexandra - 021 321 44 66

### Ingénieurs civils

Ingeni SA  
Rue du Jura 9  
1004 Lausanne  
BACHELARD Sébastien et  
PERROUD Marc - 021 644 22 22

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Air:

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

### Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

### Arbres:

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

### Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Rue des Alpes 2 - Case postale 182  
CH-1023 CRISSIER 1  
Route de Champ-Colin 13 - CH-1260 NYON  
T. 021 706 42 82 - F. 021 706 42 80  
email: info@induni.ch - www.induni.ch